

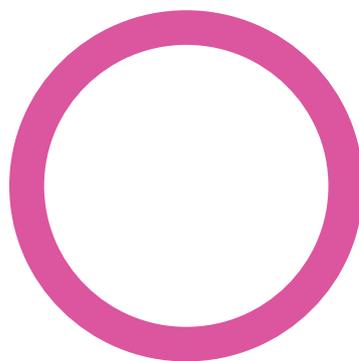
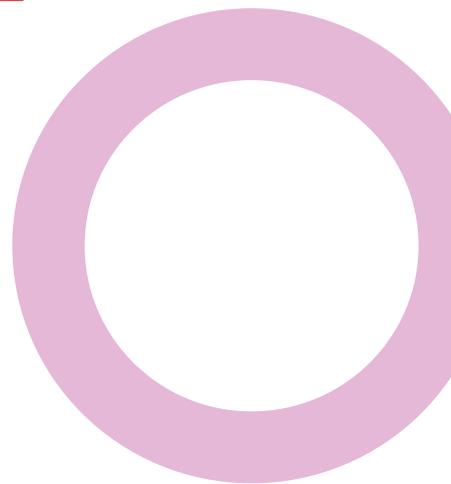


le point

Bulletin du **PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS**

JUIN 2025

Numéro spécial 14 juin





QUE DE CHEMIN PARCOURU! ET POURTANT...

Juin, le « mois violet », célèbre la visibilité et les droits des personnes LGBTIQ+. C'est aussi le mois de la grève féministe, rappelant que féminisme et luttes LGBTIQ+ sont intrinsèquement liés.

Regardons en arrière. Il y a peu, les personnes LGBTIQ+ vivaient sans droits, leur existence niée. L'homosexualité était considérée comme une maladie mentale ou une perversion « guérissable ». Les femmes, exclues du droit de vote, dépendaient juridiquement de leur époux ou père pour les actes les plus simples. C'était il n'y a pas si longtemps.

Que de progrès réalisés ! En 2025, notre canton célèbre les 30 ans de la Loi sur la politique familiale et l'égalité entre hommes et femmes. Neuchâtel interdit désormais les thérapies de conversion. Fin 2024, le Conseil des États a validé l'inclusion de la discrimination basée sur le genre dans le Code pénal. En 2024, une réforme a introduit le principe du consentement explicite dans les dispositions pénales relatives aux infractions sexuelles. Depuis 2022, le mariage est ouvert à toux-te-s. L'écart salarial et la répartition des tâches domestiques s'améliorent progressivement.

Et pourtant... Le travail de care reste majoritairement féminin. La moitié de l'écart salarial demeure inexpliquée. Un cinquième des Suissesses subit des actes sexuels non consentis et 42 féminicides ont été enregistrés en 2022. Pour les personnes LGBTIQ+, les lacunes persistent : absence d'éducation nationale obligatoire à la diversité sexuelle, de protection constitutionnelle explicite de l'identité de genre et de législation contre la discrimination à l'emploi basée sur l'orientation sexuelle. En 2023, 305 agressions haineuses ont été signalées à la LGBTIQ Helpline – un chiffre en hausse.

Internationalement, la situation est préoccupante. ONU Femmes indique que 24 % des pays connaissent un recul des droits des femmes, tandis que les droits LGBTIQ+ régressent significativement dans certaines régions du globe.

Alors oui, camarades, nous avons déjà parcouru un long chemin, mais le combat pour l'égalité des genres et des droits LGBTIQ+ est loin d'être terminé. Il reste encore beaucoup à faire pour garantir une égalité réelle et inclusive. Chacune et chacun d'entre nous peut faire la différence, car la vigilance et l'action collective demeurent cruciales pour inverser ces tendances régressives et garantir l'égalité pour toux-te-s.



Fabienne Robert-Nicoud
vice-présidente du
Parti socialiste neuchâtelois

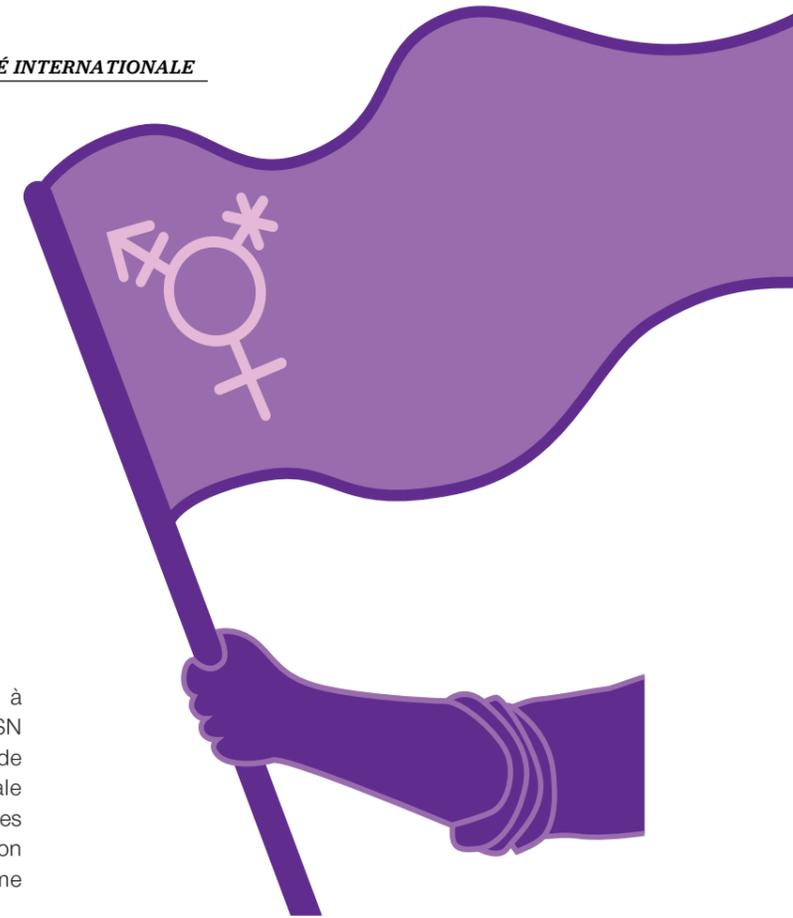
Pour une **INTER- NATIONALE FÉMINISTE:** **RÉPONDRE** au **BACKLASH** par la **SOLIDARITÉ**

Alors que les attaques antiféministes se multiplient à l'échelle mondiale, les récentes victoires électorales du PSN – rendues possibles grâce à l'engagement des FSN et de la JSN – rappellent combien l'égalité et la justice sociale demeurent au cœur de notre projet. L'élection de 18 femmes sur 27 socialistes au Grand Conseil et la brillante réélection de Florence Nater en 2025 en témoignent : un féminisme assumé rencontre une adhésion populaire croissante.

Mais cette dynamique se heurte à des vents contraires. D'un continent à l'autre, une idéologie réactionnaire s'organise : elle rejette la diversité des identités de genre, attaque les droits sexuels et reproductifs et promeut une vision binaire, autoritaire de la société. De la Russie à l'Amérique latine, en passant par l'extrême droite européenne, le concept de « gender ideology » ou de « wokisme » sert de repoussoir pour justifier des politiques régressives. Ce n'est pas un hasard : l'égalité dérange celles et ceux qui profitent de la domination patriarcale.

Face à cette offensive mondiale, une réponse s'impose : renforcer une Internationale féministe, anticapitaliste, inclusive et solidaire. Un mouvement qui ne nie pas les différences mais les accueille comme une richesse politique ; qui articule les luttes de genre avec les combats contre le racisme, l'exploitation, l'autoritarisme. Cette Internationale émerge déjà dans les grèves féministes transnationales, les solidarités queer, les mobilisations des femmes en Iran, en Argentine, en France, en Espagne, en Pologne – et en Suisse.

Dans ce combat global, le féminisme socialiste joue un rôle central. Il ne s'agit pas seulement de défendre les acquis, mais de repenser profondément l'organisation matérielle de nos sociétés : économie, écologie, éducation, famille, rapports de pouvoir. Ancré dans une lecture matérialiste, ce féminisme vise à transformer les conditions de reproduction sociale.



C'est pourquoi, au niveau local, le PSN – hommes, femmes et minorités de genre – doit continuer à porter haut les revendications féministes : par des politiques publiques ambitieuses contre les violences sexistes et sexuelles, pour l'autonomie économique des femmes, pour la reconnaissance du travail de care. Cela implique aussi de renforcer nos structures féminines, comme les FSN, et d'encourager leur auto-organisation.

Ce travail doit s'intensifier. Chaque recul dans le monde – une interdiction d'avorter, une attaque contre les personnes LGBTIQ+, une censure de l'éducation sexuelle – nous concerne toutes et tous. Violence contre une – violence contre toutes et tous. L'égalité n'est jamais acquise : elle est notre horizon de lutte.

Affichons nos convictions lors de la grève féministe du 14 juin 2025 – aujourd'hui, le mouvement populaire le plus puissant en Suisse.



Manuela Honegger
présidente des FSN

« **VIOLENCE
CONTRE UNE –
VIOLENCE
CONTRE TOUTES
ET TOUS** »

MANIFESTATION du 14 JUIN

Programme en page 11

et sur les réseaux sociaux
du collectif neuchâtelois
instagram : greve_feministe_ne
facebook : cngf2019



ASSEZ de PAROLES CREUSES: 350 MILLIONS pour notre SÉCURITÉ!

Cette année, la Suisse est secouée par un nombre alarmant de féminicides. Des vies volées, des destins brisés. Des mères, des filles, des amies, des collègues, réduites au silence par la violence. Et un Conseil fédéral qui, trop souvent, reste muet face à ce fléau.

Depuis des années, les signaux d'alerte se multiplient, mais le Conseil fédéral ne réagit que timidement. Pourtant, la Suisse a ratifié la Convention d'Istanbul en 2018. Mais sa mise en œuvre reste partielle, mal financée, parfois remise en cause par la majorité bourgeoise du Parlement. Partout dans le pays, les structures de soutien sont saturées, les professionnel·les épuisé·es, mal formé·es ou démuné·es.

Face à cette inaction, une large alliance de plus de 100 organisations féministes, dont les Femmes socialistes suisses, a lancé une pétition pour exiger des moyens concrets. En quelques semaines seulement, plus de 21 000 personnes ont signé cette demande adressée au Conseil fédéral, déposée le 23 mars. Son message est clair: il est temps de traiter les violences sexistes, domestiques et sexuelles comme une priorité politique. Et de leur consacrer les moyens nécessaires. Concrètement: 350 millions de francs. Car la sécurité des femmes a un coût – mais l'inaction coûte bien plus.

Les féminicides sont l'ultime conséquence d'un cycle de violences. Mais avant, il y a souvent l'emprise psychologique, une violence invisible mais destructrice. Le contrôle coercitif, l'isolement, la surveillance, l'humiliation – autant de mécanismes insidieux qui rongent les victimes de l'intérieur. Ces violences laissent peu de traces visibles, mais elles détruisent: perte d'autonomie, isolement social, précarité, troubles psychiques.

La loi actuelle permet de réprimer certains actes isolés – menaces, harcèlement, contrainte – mais elle peine à saisir la dynamique globale de l'emprise. Cette violence se construit dans la durée, par un enchaînement toxique de comportements, difficile à prouver, mais aux conséquences profondes.

C'est pourquoi, lors de la session d'hiver 2024, j'ai déposé un postulat pour mieux prendre en compte les violences psychologiques au sein du couple. Accepté début mai¹, il charge le Conseil fédéral de dresser un état des lieux: comment les victimes d'emprise et de contrôle coercitif sont-elles aujourd'hui protégées? Quelles mesures de prévention, de soutien, de formation existe-t-il? Et surtout: que faut-il améliorer, concrètement, dans le respect de la Convention d'Istanbul?

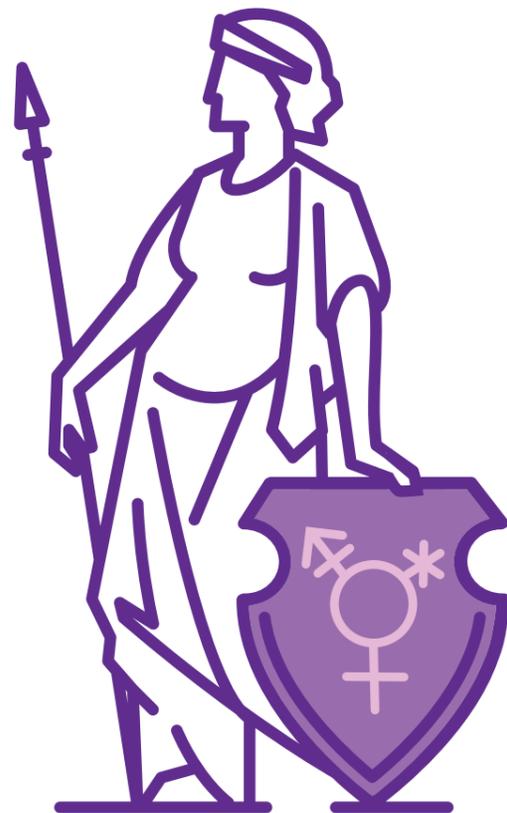
Tant que cette violence reste ignorée, les victimes restent seules: seules à nommer ce qu'elles vivent, à fuir, à survivre face aux procédures et à l'insécurité économique. Et trop souvent, même après la séparation, la violence continue.

Ce postulat est un premier pas pour rendre visible l'invisible. Pour reconnaître qu'avant chaque féminicide, il y a souvent eu des signaux ignorés. Pour dire enfin aux victimes: on vous croit. On vous écoute. Et on agit. Non pas par des discours, mais avec des moyens: 350 millions. Pour notre sécurité. Pour notre droit de vivre sans peur.



Martine Docourt
conseillère nationale

¹ bit.ly/358_Postulat



L'ÉGALITÉ, une PRIORITÉ POLITIQUE d'actualité

Si l'engagement pour l'égalité des genres s'apparente à de nombreuses luttes contre les discriminations faites à l'égard de minorités – et je suis la première à travailler sur la force de la convergence des luttes –, il sied de rappeler que l'égalité entre hommes et femmes n'est pas une question de défense des minorités. Hommes et femmes composent de façon paritaire la population du pays¹. L'enjeu de l'égalité entre hommes et femmes réside bien dans le fait qu'une moitié de la population ne saurait être prétéritée par rapport à l'autre moitié, et cela alors même que l'égalité entre hommes et femmes est inscrite dans la Constitution.

À l'image des résultats des élections cantonales, avec une majorité de femmes élues au Grand Conseil et au Conseil d'État, l'égalité a progressé, c'est indéniable. Les collectivités publiques et de nombreux acteurs économiques s'engagent pour promouvoir l'accès des femmes aux postes à responsabilités et pour renforcer les mesures permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Des modèles de « job ou top sharing » se développent dans le public comme dans le privé. Considérée ainsi, d'aucuns pourraient penser que l'égalité est une affaire prête à être versée aux archives de l'histoire.

Il s'agit cependant de ne pas confondre les progrès réalisés avec l'atteinte de l'objectif. Des inégalités salariales subsistent, fragilisant la situation économique des femmes aujourd'hui et demain. Le chantier de la réduction des

inégalités salariales de fonctions² en est encore à ses balbutiements. Certains secteurs professionnels, historiquement plus masculins ou féminins, résistent toujours à une plus grande mixité de représentation. Les hommes et les femmes ne sont pas égaux face à la conciliation des vies privée et professionnelle, en particulier pour ce qui est du partage de la charge mentale du travail familial et domestique. Sans oublier les mouvements masculinistes aux propos décomplexés et rétrogrades qui prennent de l'ampleur. Alors oui, l'égalité est et doit rester une priorité politique!

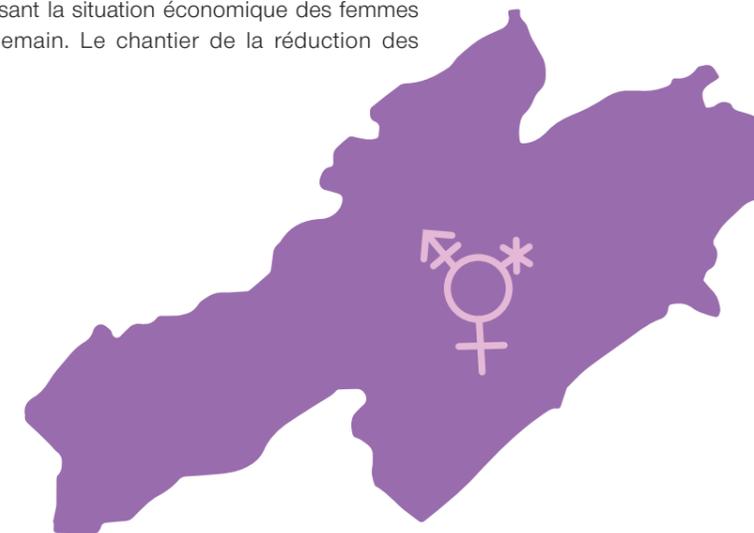
Le canton de Neuchâtel dispose depuis 1995 d'une loi cantonale dédiée à la politique familiale et l'égalité entre hommes et femmes. Révisée en 1998, cette loi n'a plus été modifiée depuis lors. Elle est composée de 6 articles et sa mission est principalement orientée autour de l'égalité au sein de l'administration cantonale. Afin de mieux répondre aux enjeux brièvement rappelés ici, nous venons d'entamer les travaux dédiés à une révision de cette loi. Ce projet traitera d'égalité, de politique des familles, d'articulation des vies privée et professionnelle et de lutte contre les discriminations, conformément aux thèmes retenus par la Stratégie Égalité 2030 de la Confédération. Un chantier désormais ouvert au niveau de mon département. Avec la volonté de le voir aboutir au plus tôt durant la prochaine législature.



Florence Nater
conseillère d'État

¹ En 2020, 50,4 % de femmes et 49,6 % d'hommes composaient la population résidente en Suisse selon le portail démographique de la Suisse.

² Les inégalités de fonctions vont au-delà de la notion de « à travail égal, salaire égal ». Elles sont liées à la reconnaissance et à la valorisation de certaines compétences et responsabilités, telles que celles relevant des domaines techniques, historiquement plus masculines, qui sont aujourd'hui mieux reconnues et valorisées que les compétences dites psychosociales, du soin et de la relation à l'autre, historiquement plus féminines.



Quand le **MANQUE** de **STRUCTURES D'ACCUEIL PÈSE** sur **LES FEMMES**

Dans les Montagnes neuchâteloises, les problématiques socio-économiques sont nombreuses : déclin de l'emploi industriel, taux de chômage plus élevé que la moyenne cantonale ou encore concentration des familles à faibles revenus, souvent migrantes ou monoparentales. Un terreau dans lequel les inégalités sociales s'expriment avec une acuité particulière, notamment en ce qui concerne l'accès aux structures pré et parascolaires.

Aujourd'hui, le manque d'infrastructures adaptées pour la garde des enfants devient un facteur aggravant d'exclusion sociale. Sans surprise, ce sont les femmes qui en paient le prix fort. Celles qui sont le plus vulnérables, celles qui élèvent seules leurs enfants, celles qui sont issues de la migration, celles dont les diplômes ne sont pas reconnus ou les revenus trop faibles pour absorber les frais d'une garde. Pour elles, l'absence de solution de garde devient une impasse, un cercle vicieux : pas de garde, pas de travail ; pas de travail, pas d'autonomie.

Encore aujourd'hui, ce sont les femmes qui, majoritairement, assurent la garde des enfants. Lorsqu'une place en crèche ou en accueil parascolaire fait défaut, lorsqu'un horaire ne correspond pas aux exigences d'un emploi à horaires décalés – comme c'est souvent le cas dans les métiers précaires – ce sont les mères qui renoncent. Renoncent à un emploi, à une formation, à une autonomie financière, qui ne se limite pas à gagner sa vie : elle signifie avoir le pouvoir de choisir, de négocier, de refuser.

Accéder à des ressources économiques, c'est pouvoir quitter une situation de violence, éduquer ses enfants selon ses valeurs, participer à la vie publique et politique. Cela implique aussi de remettre en question les inégalités salariales, la précarité genrée, la division sexuée du travail, et de valoriser le travail invisible – comme les soins et les tâches domestiques.

Le sous-investissement chronique dans les politiques de la petite enfance ne relève pas du hasard. Il reflète une vision politique où les tâches de soin restent l'angle mort des priorités publiques. Et ce sont toujours les mêmes qui pallient ces carences : les mères, les sœurs, les grands-mères. Invisible, gratuit, le travail de « care » continue de reposer sur les épaules féminines, au détriment de leur émancipation.

Repenser les structures pré et parascolaires ne relève pas seulement du social mais du féminisme concret. Il ne s'agit pas d'offrir un plus aux familles mais de réparer une injustice structurelle. Il est temps de reconnaître que l'égalité passe par la reconnaissance du soin comme un bien commun et par des politiques publiques ambitieuses qui libèrent du temps et de l'espace aux femmes pour qu'elles puissent être libres de choisir leur vie.



Laetitia Mauerhofer
députée



photo : unsplash.com - Della Giandèini

L'ÉGALITÉ ne SE PROCLAME PAS, elle SE CONSTRUIT



À Umeå, au nord de la Suède, on marche sans peur. Cette ville est devenue un exemple international d'urbanisme féministe : éclairage repensé, bancs installés de manière inclusive, médiation sociale, sécurité renforcée dans les transports et participation citoyenne accrue. Le message est clair : les espaces publics doivent garantir à chacun-e le droit de s'y sentir libre et en sécurité.

Et Neuchâtel ? Si nous voulons des lieux de vie progressistes et inclusifs, nous devons rompre avec une vision de l'aménagement pensée pour un seul profil type : un homme adulte, autonome et professionnellement actif. Cette approche, historiquement dominante, ignore les usages et les besoins réels d'une population diverse : femmes, filles, personnes âgées, minorités de genre.

Agir localement est essentiel. À Fribourg, par exemple, la requalification du Bourg a intégré un éclairage nocturne pensé pour répondre au sentiment d'insécurité exprimé par les femmes. À Berne, chaque projet d'espace public est désormais analysé sous l'angle du genre grâce à l'intervention du Bureau de l'égalité.

Umeå pousse cette logique plus loin : la ville a mis en place des audits de sécurité genrés avec les habitantes, amélioré les abris de bus pour les rendre plus visibles et éclairés, installé des miroirs pour éliminer les angles morts dans les parkings et sous les ponts, et créé des itinéraires sûrs entre les écoles, les lieux de loisirs et les logements. Les bancs sont souvent orientés pour permettre de surveiller les alentours et les pistes cyclables sont pensées pour permettre aux enfants, aux personnes âgées ou à mobilité réduite de circuler en confiance.

Ces mesures ne concernent pas uniquement les femmes, mais améliorent la qualité de vie pour toutes et tous. Elles montrent que lorsque l'on planifie avec une perspective genrée, on planifie mieux, pour une société réellement inclusive.

Intégrer la perspective de genre dans la planification urbaine est aussi économiquement judicieux. Selon l'Institut

européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (Andreola & Muzzonigro, 2021¹), cette approche permettrait de réduire les coûts d'adaptation ultérieure des infrastructures : moins de rénovations, plus d'anticipation, des aménagements durables et mieux pensés dès le départ.

Dans un contexte budgétaire tendu, Neuchâtel ne peut se permettre de reproduire les erreurs du passé en concevant des équipements publics inadaptés aux réalités sociales en constante évolution – comme des trottoirs trop étroits pour une poussette ou des places publiques sans zones de repos sécurisées.

Concrètement, intégrons des méthodologies éprouvées d'urbanisme sensible au genre. Visons ensemble l'objectif que chaque projet d'aménagement d'envergure fasse l'objet d'une analyse genrée et que des outils de planification inclusive soient appliqués dès la phase de conception.

Le recul de la Suisse au 25^e rang de l'Indice d'inégalité de genre (PNUD, 2024²), derrière la France et la Belgique, est un signal alarmant. Umeå, Berne et Fribourg nous montrent une voie concrète et constructive vers l'égalité. Elle exige une vision politique audacieuse, qui refuse les schémas dépassés et investit dans un avenir où chacune et chacun a sa place. L'égalité ne se proclame pas, elle se construit.



Manuela Honegger
présidente des FSN

¹ Milano Atlante di Genere / Milan Gender Atlas, étude reconnue par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. LetteraVentidue Edizioni, 2021.

² Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport sur le développement humain 2023-2024. Sortir de l'impasse. Repenser la coopération dans un monde polarisé.

VIOLENCES SEXISTES et SEXUELLES: L'URGENCE d'une STRATÉGIE globale

L'un des grands défis de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles est d'éviter leur banalisation, dans la population comme au sein des institutions. Face aux récits terribles (féminicides, viols, violences physiques), la société semble développer une accoutumance à la violence, d'autant plus si elle n'est pas physique. En effet, trop souvent, la parole des victimes n'est pas prise au sérieux lorsqu'elles subissent des violences jugées « moins urgentes » (mobbing, violences économiques, harcèlement, menaces, etc.).

Un autre défi consiste à ne pas confondre la notion de violence avec celle de conflit. Là où le conflit suppose une symétrie des forces et de pouvoir entre les parties, la violence, elle, s'inscrit dans un contexte d'asymétrie – qu'il s'agisse de rapports économiques ou de prestige social. Or, c'est précisément l'écart de pouvoir entre hommes et femmes qui constitue un terrain fertile aux mécanismes de domination, avec des conséquences significatives et durables. L'enjeu est donc d'ouvrir les yeux sur les dangers bien réels de ces violences ordinaires. Comme le rappelait *Le Temps* (31 mars 2024): « La plupart des féminicides ont un historique de contrôle coercitif. »

Dans ce contexte, il faut saluer l'adoption au Conseil national (6 mai 2025) du postulat de Martine Docourt « Pour une meilleure prise en considération de la violence psychologique dans les couples ». Ce texte appelle à dresser un état des lieux du contrôle coercitif, non reconnu en droit pénal suisse, mais déjà intégré en Angleterre, en Écosse et bientôt en France.

Le contrôle coercitif repose sur deux dynamiques :

- l'isolement, la surveillance, la privation de liberté, la mainmise sur les ressources financières des victimes,
- et lorsque la victime tente de s'émanciper: menaces, culpabilisation, intimidation, chantage, violences économiques, instrumentalisation des enfants.

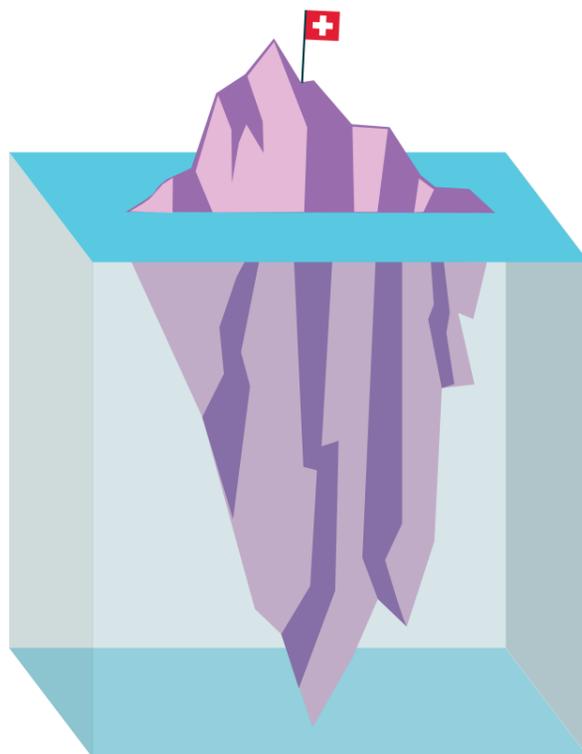
L'exposition prolongée à ces violences a un coût immense pour les victimes (atteinte à la santé, appauvrissement), mais aussi pour la société (aide sociale, engorgement judiciaire).

Dans le canton de Neuchâtel, les signaux d'alerte sont clairs. Le dernier rapport des autorités judiciaires fait état d'une surcharge préoccupante de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), avec une augmentation de 50% des dossiers depuis 2011. Or, les séparations impliquant des enfants sont souvent le terreau de la poursuite – voire de l'intensification – des violences domestiques. Malheureusement, le recours à la médiation est souvent préconisé dans ces contextes, bien que cela soit contraire à la Convention d'Istanbul. Par ailleurs, le Service d'aide aux victimes (SAVI) tire lui aussi la sonnette d'alarme. Dans son dernier rapport d'activité, il constate que « les années se ressemblent [...] et cela n'est pas forcément une bonne nouvelle ». Submergé par les demandes, le SAVI se voit contraint à des arbitrages douloureux: refuser une aide à une victime pour en soutenir une autre.

La prise en charge des violences basées sur le genre est une priorité politique. C'est même une urgence, vu le nombre spectaculaire de féminicides que connaît la Suisse chaque année. Pour rappel, « toutes les deux semaines, une femme est tuée par son mari, son partenaire, son ex-partenaire, son frère ou son fils, parfois par un inconnu » (stopfemizid.ch). De fait, ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg...



Misha Müller
députée



Quand MISOGYNIE rime avec HOMOPHOBIE

Le parallèle entre misogynie et homophobie repose sur une même volonté de contrôler les corps et les identités. En stigmatisant les femmes et les personnes LGBTQI+, la société patriarcale affirme sa norme hétérosexuelle et masculine.

La misogynie consiste à dévaloriser, exclure et agresser les femmes en raison de leur genre. L'homophobie fait de même envers les personnes homosexuel·les en raison de leur orientation sexuelle. Ces deux formes de haine s'alimentent mutuellement et prennent racine dans l'hétérosexisme, un système de croyances selon lequel l'hétérosexualité est naturelle et souhaitable, et toute autre configuration déviante.

D'une part, le contrôle du désir et de l'expression genrée: Judith Butler a montré que le genre n'est pas une essence mais une série d'actes normés. Quand les femmes sortent du rôle « féminin » attendu (pudeur, douceur), elles sont punies. Quand des hommes s'inscrivent dans la féminité, l'injure homophobe fuse. L'homophobie sert à rappeler aux hommes « ce qu'il ne faut pas devenir »: féminins, faibles, soumis. Eve Kosofsky Sedgwick a expliqué que l'homosocialité masculine se définit en large partie par la répulsion de tout lien jugé « sexuel » entre hommes.

Ensuite, des conséquences comparables: violences physiques et verbales, isolement social, troubles psychologiques, augmentation du risque suicidaire. Chez les adolescentes et jeunes femmes, la violence sexiste repose sur la même déshumanisation qui expose les personnes queer aux agressions et à la discrimination dans l'emploi, le logement et la santé. Les lesbiennes subissent une double marginalisation: en tant que femmes ET en tant que queer; les hommes gays sont parfois perçus comme des « femmes » inférieures.

photo: unsplash.com - Della Giandolini



Pour lutter efficacement, il faut adopter une approche intersectionnelle, qui reconnaît la porosité des oppressions :

Éducation et sensibilisation

- Introduire dans les programmes scolaires des discussions sur le genre, la sexualité et les stéréotypes, dès le plus jeune âge.
- Former les professionnel·les (enseignant·es, soignant·es, forces de l'ordre) aux violences sexistes et LGBTQI+-phobes.

Visibilité et représentation

- Promouvoir dans les médias et la politique des figures féministes et queer variées, pour déconstruire l'hétéronormativité.

Lutte juridique

- Renforcer les lois contre les violences sexistes, le harcèlement et la haine anti-LGBTQI+, et garantir leur application.

Alliances et solidarités

- Favoriser la collaboration entre associations féministes, queer, antiracistes et syndicales, pour des actions communes.
- Encourager les hommes à devenir alliés, en déconstruisant la masculinité toxique et en promouvant des modèles de masculinités positives.

C'est en déstabilisant l'hégémonie masculine hétérosexuelle, en rendant visible la pluralité des identités et désirs, que l'on parviendra à briser le lien entre misogynie et homophobie. Une société véritablement égalitaire repose sur la reconnaissance et le respect de chacun·e, quelles que soient son identité de genre et son orientation sexuelle.



Ylana Garcia
présidente du PS Queer
neuchâtelois

NOTRE engagement FÉMINISTE, pour une SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE

Les combats féministes, tels que nous les concevons aujourd'hui, font écho à plusieurs décennies de luttes des femmes pour leurs droits fondamentaux. En effet, si le droit de vote des femmes, apparu bien trop tard, est le témoin d'un tournant majeur dans les combats féministes, force est de constater qu'il n'a pas permis de tout régler.

Nos mères ont été les témoins de la légalisation de l'avortement en Suisse. Mais est-il seulement imaginable aujourd'hui qu'on nous empêche de disposer librement de notre corps et de choisir l'issue souhaitée à une grossesse ? Pourtant, c'est ce que bon nombre d'hommes à travers le monde souhaitent remettre en place. Faut-il se résoudre à ce que tous les progrès faits en matière d'égalité et de justice de genre soient forcément remis en question à un moment donné ?

Une autre avancée majeure fut l'arrivée de la contraception, qui a octroyé aux femmes la possibilité d'avoir une sexualité sans forcément désirer la maternité. Toutefois, cette invention, bien que révolutionnaire, se concrétise aujourd'hui par un report quasi systématique de la charge mentale en matière de sexualité sur le dos des femmes. La prise quotidienne de la pilule (et ses effets secondaires), la pose d'un stérilet ou tout autre moyen de contraception ainsi que le coût de cette dernière retombent encore trop souvent sur elles. Il est presque certain que si c'était aux hommes de payer la contraception, elle serait déjà prise en charge par l'assurance maladie. C'est d'ailleurs pour cette raison que la JSN a déposé une motion pour la gratuité de la contraception qui vise la responsabilité partagée en matière de sexualité.

Malheureusement, aujourd'hui encore, les inégalités subsistent. La place de la femme dans le monde du travail peine toujours à s'imposer dans les mentalités. Certes, les études supérieures se féminisent, le congé parental partagé s'impose dans les débats politiques et de nombreuses femmes se consacrent à une carrière. Mais malgré ces avancées, l'égalité salariale n'est toujours pas acquise et les femmes continuent d'assumer la charge mentale liée à leur vie de famille. Dans les milieux professionnels comme associatifs, être une femme signifie également supporter les



photo: unsplash.com - Della Giandéini

remarques sexistes, se faire interrompre en séance ou voir ses idées ignorées. Les femmes en ont marre et s'indignent lorsqu'on leur dit que le féminisme est dépassé. C'est en se soutenant et en intégrant les hommes à la lutte que les choses pourront évoluer.

Mais les inégalités ne s'arrêtent pas là. Les violences sexistes et sexuelles restent une réalité quotidienne. Les jeunes femmes évitent de rentrer seules tard le soir, surveillent ce qu'on met dans leur verre ou changent de trottoir pour se sentir en sécurité. Et malgré toutes ces contraintes, on ose encore juger leur comportement et mettre en doute leur parole lorsqu'elles sont victimes d'agression. Il est temps d'enseigner dès le plus jeune âge les valeurs de respect, de consentement et d'égalité, puis de les réaffirmer tout au long du parcours de vie. La déconstruction des stéréotypes, qui concerne tant les femmes que les hommes, est essentielle pour parvenir à une société plus égalitaire et plus heureuse.

Ces quelques exemples démontrent à la fois la force des progrès accomplis et la persistance avec laquelle les hommes tentent de remettre en doute les droits acquis. Une chose est sûre, nous devons continuer à porter ces revendications, pérenniser les avancées obtenues et ne jamais renoncer.



Emma Gossin
coprésidente de la JSN



Zoé Nater
coprésidente de la JSN

Les FEMMES* sont EN COLÈRE!

En cette veille du 14 juin 2025, il est important de se mobiliser et de réaffirmer que nous sommes très loin d'avoir obtenu ce que nous réclamons depuis longtemps : du respect, du temps et de l'argent.

Rappelons que les professions dites typiquement féminines (par exemple vente, nettoyage, services, soins...) ont des salaires plus bas que les professions dites masculines. Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à toucher un bas salaire. Cette situation de précarisation systémique est intolérable et aggravée par un large recours au temps partiel – souvent une nécessité car les femmes assument encore majoritairement le travail de care non rémunéré. Par ailleurs, les expériences acquises sont moins valorisées et les professions en elles-mêmes moins considérées. Dans certaines branches, les conventions collectives sont un facteur correctif. Cependant, elles ne sont pas généralisées dans ces métiers et rarement étendues. Ce levier est aussi fonction du taux d'organisation des travailleuses. Or pour cela il faut du temps et la nature même de ces métiers et le travail de care dont ces femmes ont la charge limitent les disponibilités.

Autre problème : l'écart salarial entre hommes et femmes au sein d'un même type de profession demeure aux alentours de 18%. Si l'on pousse l'analyse plus loin en tenant compte de tout le travail (rémunéré ou non) effectué par les femmes, la différence est même de 43% ! Ce problème majeur ne semble émouvoir ni la droite parlementaire à Berne, ni le patronat. La première préfère attaquer les conditions de travail dans ces métiers, affaiblir la loi sur l'égalité et attaquer les salaires minimaux absolus. Le second nie tout problème d'inégalité, en appelle au bon sens et ne se fatigue même pas à appliquer le peu de dispositions impératives de la loi sur l'égalité.

Mobilisons-nous toutes et tous !

La loi sur l'égalité doit être respectée, mieux : elle doit être renforcée. Les salaires minimaux doivent être protégés et rehaussés, le travail de care doit être valorisé.

Si nous les femmes* sommes en colère, nous sommes aussi persévérantes : nous ne lâcherons rien tant que nous n'obtiendrons pas les véritables changements.

C'est pour cela que nous serons dans la rue en ce 14 juin 2025. C'est aussi pour cela que les collectifs ont déjà décidé de lancer en 2027 une nouvelle grande grève féministe dont le thème central sera le care.

Nous vous attendons nombreux-ses-x pour ces mobilisations !



Silvia Locatelli
secrétaire régionale Unia
Neuchâtel

7 juin

Stand d'information tenu par la Grève féministe entre 10h et 13h à la Croix-du-Marché à Neuchâtel

13 juin

Table ronde : Quelles avancées notoires pour l'intégration sociétale des Femmes migrantes issues des états-tiers ?
Organisé par la Communauté Africaine des Montagnes Neuchâteloises (CAMN)
Lieu et heure à venir

14 juin

Manifestation à 14h à la Gare de La Chaux-de-Fonds

Stand d'information tenu par la Grève féministe entre 10h et 12h à Espacité à La Chaux-de-Fonds



Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement.
Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

AGENDA

Vous souhaitez adhérer au
PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS
ou recevoir **LE POINT**?

Contactez-nous :

Éditeur

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3 – 2000 Neuchâtel

032 721 11 80

secretariat@psn.ch

www.psn.ch

Impressum

Bulletin adressé aux abonné-es et entités intéressées aux activités du PSN

Rédaction en chef - Raphaël Girardin

Graphisme et illustration - Nathan Jucker

Relecture - Johanne Lebel Calame

Impression - Imprimerie de l'Ouest SA

Parution 5 fois par an | Abonnement annuel - 30 francs

Abonnement de soutien - 50 francs

IBAN : CH92 0900 0000 2000 3004 7



14 juin	Grève féministe
16 juin 19 h 30	Séance de préparation Grand Conseil
17 juin 19 h 15	Formation - La guerre aux portes de l'Europe : conséquences pour la sécurité de la Suisse Salle Unia, Neuchâtel
19 juin 19 h 30	Séance de préparation Grand Conseil
30 juin 19 h 15	Commissions Santé et Affaires sociales
23 août	Congrès cantonal

▶ Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch

P.P.
2000 Neuchâtel




le point
psn.ch/le-point